

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 187 exonérant de tous droits d'enregistrement les mutations des biens immobiliers au profit de la Communauté Musulmane (Biens WACKF).

n° 187

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 décembre 1960

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro
31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrêté n° 1533 du 31 décembre 1954, codifiant les textes applicables dans le Territoire en matière d'enregistrement et de timbre est complété ainsi qu'il suit : Première partie : ENREGISTREMENT Titre premier — Chapitre premier ASSIETTE DE L'IMPOT Art. 16. — Actes à enregistrer gratis. Sont enregistrés gratis, dans les délais ordinaires : 22° Les mutations, à titre onéreux ou gratuit, de biens immobiliers au profit de la Communauté Musulmane (Biens WACKF : mosquées et cimetières exclusivement). Art. 2. — Sont rapportés: les textes et arrêtés locaux antérieurs en ce qu'ils ont de contraire à la présente délibération.

Le Président de l'Assemblée Territoriale, A. V. SAHATDJIAN. Le Secrétaire de l'Assemblée Territoriale, ABDOULLAHI HASSAN DEMBIL.